



Séance du 19 novembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
sous la coordination de **Julie d'Andurain** et **Dominique Barjot**
présidée par **Marc Aicardi de Saint-Paul**

« Le Second Empire et la politique coloniale »

PROGRAMME

Ouverture

Marc Aicardi de Saint-Paul, Président – ASOM

Lecture du procès-verbal de la séance du 22 octobre

Pierre Gény, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation du site web

Marie-Laure Bretin, responsable de la bibliothèque – ASOM

Propos introductifs

Dominique Barjot, 2^{ème} section, membre du Bureau – ASOM

Communications

« Le Royaume arabe de Napoléon III, politique visionnaire ou essai velléitaire ? » par **Jacques Frémeaux**, 1^{ère} section – ASOM

« Napoléon III et sa vision coloniale » par **Éric Anceau**, maître de conférences (HDR) à Sorbonne Université

« La politique impériale ultramarine du Second Empire. Retour sur une historiographie en pleine évolution » par **Jean-François Klein**, 1^{ère} section – ASOM

« La marine de Napoléon III et la conquête de la Cochinchine » par **Michèle Battesti**, Docteur (HDR) en histoire, directrice de recherche (honoraire) à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, est spécialiste de l'histoire de la marine et du XIXe siècle

Propos conclusifs

Julie d'Andurain, 2^{ème} section – ASOM

Questions et débats



RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

À une époque où la colonisation française est mise en procès, il n'est pas inutile de revenir aux faits historiques afin de rendre compte de la complexité du processus et, aussi, de la modernité du Second Empire. Celui-ci non seulement constitue une période majeure pour l'histoire générale de l'Empire français, mais aussi susceptible de faire écho à notre temps par l'étonnante modernité des débats du temps.

« Le Royaume arabe de Napoléon III, politique visionnaire ou essai velléitaire ? »
Jacques Frémeaux, 1^{ère} section – ASOM

Il n'y a pas eu, à proprement parler de « *Royaume arabe* ». Cette formule de Napoléon III a pu être stigmatisée en son temps par les adversaires de la politique impériale, comme une dangereuse utopie, contraire à leur programme d'« *Algérie française* ». En fait, l'Empereur définissait l'Algérie non seulement comme un « *Royaume arabe* », mais aussi comme une « *colonie française* » et un « *camp [militaire] français* ». Il proposait ainsi une politique d'équilibre entre le peuple arabe, les colons et les intérêts supérieurs de la France, politique définie et très partiellement appliquée entre 1860 et 1865, et déjà fortement menacée à la fin du Second Empire. Condamnée par les fondateurs de la III^e République, cette politique s'est trouvée apparaître, par la suite, comme une construction généreuse et lucide, ouvrant des perspectives sur un futur qui ne soit pas exclusivement colonial. Vision évidemment très séduisante pour qui considère les conséquences catastrophiques des politiques à courte vues généralement menées de 1870 à 1954.

« Napoléon III et sa vision coloniale »
Éric Anceau, maître de conférences (HDR) à Sorbonne Université

Cette communication a pour objectif de faire comprendre les idées de Louis-Napoléon Bonaparte en matière de colonisation puis de voir comment, une fois que l'homme devient chef de l'État, président de la République d'abord, en 1848, puis surtout empereur des Français, en 1852, se dessine un empire, un empire de l'Empire serait-on tenté de dire, le premier empire colonial français. Il sera en particulier montré que Napoléon III n'a pas une conception figée de la colonisation. Celle-ci, foncièrement pragmatique et libérale, est fortement marquée par l'exercice du pouvoir. Elle s'inspire du saint-simonisme et de l'associationnisme, mais elle évolue aussi, sous la pression des circonstances,



au point d'intégrer quelques éléments d'assimilation. Nul exemple ne l'illustre mieux que l'Algérie.

Par ses conquêtes et ses expérimentations, le Second Empire constitue à la fois un jalon original et une étape importante de l'histoire coloniale française avant la Troisième République qui en marque l'apogée. Le souverain y a pris toute sa part.

Éric Anceau est maître de conférences (HDR) à Sorbonne Université. Il est spécialiste de l'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe au XIX^e siècle. Il a publié 25 ouvrages dont *Napoléon III. Un Saint-Simon à cheval* (Tallandier, 2008, rééd. 2018 et 2020, prix du Mémorial et prix Drouyn de Lhuys de l'Institut), *L'Empire libéral* (SPM, 2017, 2 vol., prix Guizot de l'Institut), *Ils ont fait et défait le Second Empire* (Tallandier, 2018), *Les Élités françaises des Lumières au grand confinement* (Passés Composés, 2020). Il publiera en 2022, *Laïcité. Histoire d'un principe* (Passés Composés), *Chronologies européennes* (CNRS éditions), *10 décembre 1848, la première élection présidentielle de l'histoire de France* (SPM) et *Histoire de la nation française* dans la collection « Histoire d'une nation » qu'il dirige chez Tallandier.

« La politique impériale ultramarine du Second Empire. Retour sur une historiographie en pleine évolution »

Jean-François Klein, 1^{ère} section – ASOM

Si depuis 1817 la France se redéploie outre-mer, notamment sous la Monarchie de Juillet, on connaît pourtant moins le rôle déterminant joué par Napoléon III dans l'expansion ultramarine française qui, en moins de vingt ans, multiplia l'empire colonial par cinq. Si le règne précédent avait joué un rôle d'accélérateur, le Second Empire la lia à sa politique globale et la formalisa. Au point que l'essentiel de ce qui forma le socle de l'Empire colonial de la III^e République provient du « moment Second Empire », mais sans jamais avoir été assumé par le régime républicain. « L'empire de l'Empire » fut ainsi, lui aussi, victime de la légende noire qui frappa le régime d'un opprobre qui fut aussi historiographique et dont les conséquences se font encore sentir de nos jours. Ainsi, si depuis une vingtaine d'années, alors que les études portant sur les colonisations et les empires se multiplient, celles-ci commencent encore bien trop souvent à l'avènement de la République des Jules, un effet historiographique qui ne contribue pas à dévoiler l'importance du « moment colonial » du dernier régime impérial français. Il s'agira ici de tenter de dresser un bilan historiographique et de lancer des pistes exploratoires.



« La marine de Napoléon III et la conquête de la Cochinchine »

Michèle Battesti, Docteur (HDR) en histoire, directrice de recherche (honoraire) à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, est spécialiste de l'histoire de la marine et du XIXe siècle

Le 16 juillet 1857, Napoléon III décide l'envoi d'une division navale en Annam pour contraindre l'empereur Tu Duc à cesser de persécuter les chrétiens. Le port de Tourane est pris en gage, mais en vain. Pour sortir de l'impasse, l'amiral Rigault de Genouilly s'empare de Saïgon, en vain également. La démonstration navale est un échec. La France engagée dans la guerre d'Italie, en Syrie, dans la seconde guerre de l'Opium et sur d'autres théâtres a d'autres priorités. Toutefois, à la fin de la guerre avec la Chine, elle organise une opération combinée pour dégager Saïgon. La prise de gage change de nature et se meut en conquête. Après moult péripéties diplomatiques et les attermolements de Napoléon III, la marine finit par s'adjuger en 1867 les 60 000 km² de la Cochinchine et son million et demi d'habitants et l'érige en « fief » sous la férule des gouverneurs-amiraux. Pourquoi et comment en moins d'une décennie une opération « humanitaire » a-t-elle muté en colonisation alors qu'*in fine* l'objectif initial de Napoléon III n'est pas atteint ?

Michèle Battesti, Docteur (HDR) en histoire, directrice de recherche (honoraire) à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, est spécialiste de l'histoire de la marine et du XIX^e siècle. Elle a dirigé les publications au Service historique de la marine, enseigné la géopolitique à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, animé le Comité pour l'histoire des anciens combattants et codirigé avec le professeur Jacques Frémeaux un séminaire sur l'histoire militaire. Elle a publié notamment *La marine de Napoléon III*, la *Bataille d'Aboukir*, *Trafalgar*, et codirigé *Sortir de la guerre* et *La piraterie au fil de l'histoire*. Ses travaux actuels portent sur les « blessures psychiques de guerre ».